



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Rencontres des animateurs bois-énergie 8 & 9 décembre 2016 - LILLE

Compte-rendu de l'atelier en plénière « Démarches territoriales & bois-énergie »

Jeudi 8 décembre

Animateur/Référent : Clément ARNAC (CIVAM Défis – 44), Christelle BOUT (CCI 48), Nathalie BRAC (ABIBOIS – Bretagne), Martin DELTOMBE (FIBRA – Rhône-Alpes), Maëva FREROT (Nord Picardie Bois), Sylvain LAPLACE (Communes forestières Franche-Comté), Sarah LE MAGUERESSE (CIVAM Défis – 44), Claire RUSCASSIE (Solagro) et Elodie PAYEN (CIBE)

Secrétaire : Elodie PAYEN (CIBE)

Table des matières

1) Contexte & méthodologie	2
2) Méthodologie & sujets abordés	2
Secteur de l'énergie : 6 démarches recensées.....	2
Secteur forêt/bocage : 8 démarches recensées.....	3
Secteur développement durable : 3 démarches recensées.....	3
Secteur qualité de l'air : 1 démarche recensée.....	3
Secteur aménagement du territoire : 3 démarches recensées.....	3
Plan Climat Energie Territoire (PCET) puis Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET).....	3
Contrats de développement PATRIMONIAL des EnR thermiques du Fonds Chaleur	4
Contrats de développement TERRITORIAL des EnR thermiques du Fonds Chaleur	4
TEPOS	4
TEPCV.....	4
Schémas Régionaux Biomasse (liés au Schéma National de la Mobilisation de la Biomasse) (SNMB).....	4
Plan d'Approvisionnement Territorial (outil des associations de communes forestières)	5
AMI Dynamic bois.....	5
Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).....	5
c) Pour en savoir plus : outils documentaires	6
3) Retours des participants.....	6
Plan Climat Energie Territoire (PCET) puis Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET).....	6
Contrats de développement TERRITORIAL des EnR thermiques du Fonds Chaleur	6
TEPOS	6
TEPOS	6
TEPCV.....	7
Schémas Régionaux Biomasse (liés au Schéma National de la Mobilisation de la Biomasse) (SNMB).....	7
Plan d'Approvisionnement Territorial (outil des associations de communes forestières)	7
AMI Dynamic bois.....	7



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

(cf. support de la présentation en annexe)

1) Contexte & méthodologie

(cf. diapos 1 à 3)

Pour atteindre les objectifs de la PPE entre autres, de nombreux **outils de programmation** associés ou non à des **outils de financements** se sont multipliés.

Ils touchent à différents domaines :

- « énergie », bien sûr,
- mais aussi « forêt »,
- « développement durable »
- « pollution de l'air »

Les **territoires** (régionaux et EPCI notamment) y sont particulièrement ciblés.

Participer à ces démarches représente l'opportunité pour les animateurs :

- De s'assurer que le **bois-énergie** est bien **pris en compte**
- De **partager ses connaissances** :
 - de l'avancement de la filière bois-énergie (structuration de l'approvisionnement, montage de chaufferies,...)
 - de ses enjeux
- De **faire connaître ses autres compétences** pour la mise en place et le suivi des actions
- De consolider son **réseau de contacts**
- De s'assurer que le **bois-énergie** est **bien pris en compte**
- De **partager ses connaissances** :
 - de l'avancement de la filière bois-énergie (structuration de l'approvisionnement, montage de chaufferies,...)
 - de ses enjeux
- De **faire connaître ses autres compétences** pour la mise en place et le suivi des actions
- De consolider son **réseau de contacts**

2) Méthodologie & sujets abordés

(cf. diapos 4 à 13)

Depuis mai 2016, un groupe de travail de la commission « Animation bois-énergie » s'est réuni régulièrement pour **recenser** les différentes démarches territoriales existantes, en clarifier les **tenants et aboutissants**, mais aussi celles dans lesquelles les animateurs devraient **s'impliquer de façon prioritaire**.

a) Démarches recensées par secteur

Secteur de l'énergie : 6 démarches recensées

- Plan Climat Energie Territoire (**PCET**) puis Plan Climat Air Energie Territoire (**PCEAT**)
- Contrats de développement patrimonial et territorial des EnR thermiques du Fonds Chaleur



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

- **TEPOS**
- **TEPCV**
- Stratégie Nationale Bas Carbone
- Schémas Régionaux Biomasse (liés au Schéma National de la Mobilisation de la Biomasse) (**SNMB**)

Secteur forêt/bocage : 8 démarches recensées

- Charte Forestière de Territoire (**CFT**)
- Plan de Développement de Massif (**PDM**)
- Plan d'aménagement des Communes forestières (et orientation éventuelle vers une valorisation bois-énergie)
- Plan Simple de Gestion (et orientation éventuelle vers une valorisation bois-énergie)
- Plan d'Approvisionnement Territorial (outil des associations de communes forestières)
- AMI Dynamic bois
- Plan de gestion du bocage
- Trames vertes et bleues

Secteur développement durable : 3 démarches recensées

- Agenda 21 (local)
- Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (**SRADET**) (incluant **SRCAE**)
- FEADER / LEADER

Secteur qualité de l'air : 1 démarche recensée

- Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

Secteur aménagement du territoire : 3 démarches recensées

- **SCOT** (Schéma de Cohérence Territorial)
- **PLU** (Plan Local d'Urbanisme)
- **FEDER** (Fonds européen de développement économique et régional)

Plusieurs schémas ont été présentés pour expliciter la hiérarchie et cohérence entre ces démarches dans le domaine de la mobilisation de la biomasse et énergie/climat.

b) Neuf démarches priorisées et détaillées

(cf. diapos 14 à 42)

Plan Climat Energie Territoire (PCET) puis Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET)

- Démarche obligatoire
- EPCI de plus de 20 000 hab.

→ Prendre contact avec la collectivité engagée pour soutenir à :

- L'identification du bois-énergie comme levier d'action
- l'élaboration du diagnostic (amont / aval)
- la définition de stratégies et objectifs réalistes



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

- la mise en place des actions identifiées et leur suivi

Contrats de développement PATRIMONIAL des EnR thermiques du Fonds Chaleur

Il s'agit d'un partenariat technique et financier de l'ADEME pour accompagner les opérateurs de projets dans leur stratégie de développement d'EnR thermiques.

→ Prendre contact avec la DR de l'ADEME et les opérateurs engagés dans la démarche ou potentiels pour soutenir à :

- la promotion du contrat
- l'élaboration du diagnostic (amont / aval) de la situation de l'opérateur
- la définition des objectifs de l'opérateur
- La conception, mise en œuvre et suivi des projets de chaufferies (lien avec l'appro)

Contrats de développement TERRITORIAL des EnR thermiques du Fonds Chaleur

Il permet à un opérateur territorial de mobiliser et mettre en synergie un grand nombre d'acteurs sur son territoire pour le développement des EnR thermiques.

→ Prendre contact avec la DR de l'ADEME et les opérateurs engagés dans la démarche ou potentiels pour soutenir à :

- La promotion du contrat
- l'élaboration du diagnostic (amont / aval) de la situation de l'opérateur
- la définition des objectifs
- La conception, mise en œuvre et suivi des projets de chaufferies (lien avec l'appro)

→ *Financement potentiel de certaines de ces actions*

TEPOS

Un TEPOS, c'est un territoire qui vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales. La marque TEPOS est déposée par le CLER, réseau pour la transition énergétique.

- 15 territoires à l'heure actuelle

→ Prendre contact avec les territoires porteurs pour soutenir à :

- l'élaboration du diagnostic (amont / aval)
- la définition des objectifs
- La conception, mise en œuvre et suivi des projets de chaufferies (lien avec l'appro)

TEPCV

Est dénommé territoire à énergie positive un territoire qui s'engage dans une démarche permettant d'atteindre l'équilibre entre la consommation et la production d'énergie à l'échelle locale en réduisant autant que possible les besoins énergétiques et dans le respect des équilibres des systèmes énergétiques nationaux.

- Initiés par le MEEM depuis 2015 : financements de 500 000 € à 2 000 000 € à la clé

→ Prendre contact avec les territoires porteurs et les DDT pour soutenir à :

- l'élaboration du diagnostic (amont / aval)
- la définition des objectifs
- La conception, mise en œuvre et suivi des projets de chaufferies (lien avec l'appro)

Schémas Régionaux Biomasse (liés au Schéma National de la Mobilisation de la Biomasse) (SNMB)



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

Etabli par le représentant de l'Etat dans la région et le président du conseil régional, ce document définira les objectifs dans chaque région de développement de l'énergie biomasse. Ces derniers devront tenir compte de la quantité, la nature et l'accessibilité des ressources disponibles mais également inclure les sous-produits et les déchets.

- Démarche OBLIGATOIRE
- Mise en place : février/mars 2017

→ Prendre contact avec Conseil Régional, ADEME, DRAAF, DREAL, SGAR pour soutenir :

- l'élaboration du diagnostic (amont / aval) : intégrer le comité technique ?
- la définition des objectifs
- La conception, mise en œuvre et suivi des projets de chaufferies (lien avec l'appro)

Plan d'Approvisionnement Territorial (outil des associations de communes forestières)

Le PAT est un outil d'aide à la décision proposé par les Communes Forestières depuis 2007, mis à disposition des territoires.

→ Prendre contact avec la structure porteuse pour soutenir :

- l'élaboration du diagnostic (amont / aval) et programme d'actions : intégrer le comité de pilotage?
- La mise en œuvre de la programmation
- La prise en main de l'outil pour de meilleurs suivi et actualisation

AMI Dynamic bois

L'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) est un outil visant à favoriser la mobilisation du bois dans le respect de la gestion durable des forêts, pour insuffler une nouvelle dynamique dans l'approvisionnement des chaufferies du Fonds Chaleur.

- Mise en place : en 2015 et 2016
- Durée : 1 à 3 ans

→ Prendre contact avec les coordinateurs de groupe pour :

- Votre intégration éventuelle dans le groupement
- l'élaboration de la stratégie et du plan d'actions
- La mise en œuvre de la programmation

→ *Financement éventuel des missions*

Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)

Les plans de protection de l'atmosphère (PPA) définissent les objectifs et les mesures, réglementaires ou portées par les acteurs locaux, permettant de ramener, à l'intérieur des agglomérations de plus de 250 000 habitants et des zones où les valeurs limites réglementaires sont dépassées ou risquent de l'être, les concentrations en polluants atmosphériques à un niveau inférieur aux valeurs limites réglementaires (VLE).

- Démarche réglementaire obligatoire
- Depuis 2000
- Contraintes variables selon les territoires :
 - Pour le BE collectif et industriel, les plus contraignants : IdF, ex-Région Rhône-Alpes
 - Bilan annuel et évaluation tous les 5 ans

→ Prendre contact avec les DREAL pour :

- Veiller à la cohérence des mesures



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

- Aider à la communication
- Impliquer les professionnels

c) Pour en savoir plus : outils documentaires

- Fiche descriptive des **contrats de développement des EnR thermiques** de l'ADEME (http://www.cibe.fr/IMG/pdf/contrat_developpement_enr_-_final_-_20-06-16.pdf)
- Guide de l'ADEME sur les **PCAET** :
 - L'essentiel (9 pages) en annexe
 - L'intégral (87 pages) en annexe
- Présentation en ligne des démarches **TEPOS, TEPCV, PCEAT** et des **outils méthodologiques** pour la mise en place des PCEAT (<http://www.territoires-energie-positive.fr/accompagnement/tepos-tepcv-pceat-cit-ergie-etc-comment-s-y-retrouver>)
- **TEPCV** : liste des lauréats (<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Liste-complete-des-laureats.html>)

3) Retours des participants

Plan Climat Energie Territoire (PCET) puis Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET)

Bois énergie 15 a été impliquée pour fournir des données utiles à l'élaboration du diagnostic.

Sur Valence aggro, **FIBOIS 26/07** a été missionnée pour élaborer le diagnostic en ce qui concerne la filière bois-énergie intégrée à la filière bois.

Sur les pays de la Loire, il y en a plusieurs. **Altanbois** a été sollicitée pour aider à la mise en place du diagnostic et suggère d'être bien présent lors de l'élaboration de la stratégie.

Energ'éthic fait part de fiches tournées vers le bois-énergie, mais peu ambitieuses.

Contrats de développement TERRITORIAL des EnR thermiques du Fonds Chaleur

Les **Syndicats d'énergies** ont été particulièrement pointés du doigt comme opérateur de ce type de contrat, par exemple en Lozère ou dans l'Hérault et pour l'ensemble de département.

Sur les **Pays de la Loire**, les structures d'animation bois-énergie ont été impliquées dans la mise en place du volet bois-énergie avec rémunération.

TEPOS

Sur la **Drôme-Ardèche**, le retour de la mise en place est mitigé car il n'y a pas de moyens mis en place, mis à part le remplacement des anciens poêles et chaudières bois domestiques.

TEPOS

Un TEPOS, c'est un territoire qui vise l'objectif de réduire ses besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétiques, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales. La marque TEPOS est déposée par le CLER, réseau pour la transition énergétique.

- 15 territoires à l'heure actuelle

→ Prendre contact avec les territoires porteurs pour soutenir à :

- l'élaboration du diagnostic (amont / aval)
- la définition des objectifs
- La conception, mise en œuvre et suivi des projets de chaufferies (lien avec l'appro)



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

TEPCV

Les projets mis en œuvre sur les territoires TEPCV bénéficient de **10 % d'aides financières supplémentaires** (fonds fournis par la Caisse des dépôts et consignations).

Sur le **PNR du Morvan** (territoire TEPCV), une plate-forme bois-énergie a été financée, mais la démarche a été effectuée dans la précipitation (comme en Champagne-Ardenne) du fait de l'opportunité de financement.

Pour **Simon THOUIN**, le TEPOS correspond à un projet politique fort impliquant les citoyens. Le TEPCV quant à lui est à greffer aux politiques existantes.

Schémas Régionaux Biomasse (liés au Schéma National de la Mobilisation de la Biomasse) (SNMB)

Sur la **Région AURA**, une vingtaine de structures têtes de réseau ont été intégrées dans le comité technique. 4 réunions puis ateliers techniques (invitations plus larges) ont été organisées à Lyon et Clermont Ferrand. Le comité technique a permis de mettre sur pied le diagnostic, les ateliers à imaginer le plan d'actions associé. Les chiffres de ressources de l'étude IGN/FCBA sont imposés dans les réflexions.

Sur la **Région Hauts de France**, un site internet a été mis en place avec des tableaux à alimenter, les chiffres sur la ressource sont donc améliorables.

Plan d'Approvisionnement Territorial (outil des associations de communes forestières)

Outil cartographique très pointu pour identifier la ressource mobilisable sur un territoire donné et faire le lien avec les modes de valorisation actuels et à venir, mais difficulté d'animation, d'actualisation et de prise en main de l'outil par les territoires.

E. PAYEN prend contact avec Sylvère GABET (chargé de mission « PAT » à la FNCOFOR) pour imaginer une meilleure actualisation de ces outils en région.

AMI Dynamic bois

Un **groupe de travail a été monté au sein de la commission « Approvisionnement » du CIBE pour faire le bilan des AMI**. Il s'agirait notamment de partager les analyses de ce qu'est le « bois complémentaire », d'échanger sur les difficultés de mise en œuvre (administratives ?) et ainsi anticiper le bilan et faire passer des messages d'amélioration pour les éventuels prochains AMI.

En **Rhône-Alpes**, la mise en œuvre a été difficile à suivre, les petites entreprises n'ont pas pu s'impliquer et les financements sont longs à débloquer. L'outil de suivi n'a pas été mis en place.

Dans la région **Centre**, c'est le reboisement qui a été mis en avant.

Atlanbois a été impliquée sur les deux AMI avec du soutien au reboisement et la réelle sortie de bois supplémentaire. La dynamique a été bonne.

A approfondir par la commission « Animation bois-énergie » du CIBE :

- ➔ Etablir un document synthétique et illustré présentant ces démarches territoriales
- ➔ Prendre contact avec la FNCOFOR pour envisager une meilleure actualisation des PAT via le réseau des animateurs bois-énergie
- ➔ Proposer un courrier de mise en valeur des animateurs à destination des DREAL dans le cadre de la mise en place des Schémas Régionaux Biomasse

A approfondir par la commission « Approvisionnement des chaufferies et biocombustibles » du CIBE :

- ➔ Partager les retours d'expériences sur la mise en place des AMI Dynamic Bois



Comité Interprofessionnel du Bois Energie

En annexe :

- Support de présentation
- ADEME/MEEM, 2016, « Elus, l'essentiel à connaître sur le PCAET », 9 pages
- ADEME/MEEM, 2016, « PCAET, comprendre, construire et mettre en oeuvre », 87 pages
- CLER, « En route vers des territoires à énergie positive en Europe – Motivations, démarches, témoignages », 17 pages